

Conseil de l'UFR

Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines

Séance du 21 décembre 2023

Compte rendu n° 22

Secrétaire de séance : Karine-Sophie REGNIER

Etaient présents à l'ouverture de la séance :

COLLÈGE A
M. Jean-Pierre BRACCO (procuration à Mme Linda PILLIERE jusqu'à 10h20)
M. Arnaud BROTONS
Mme Emmanuèle CAIRE
M. Lionel DANY
Mme Valérie FOINTIAT
Mme Sophie HERMENT
M. Guy LE THIEC
Mme Linda PILLIERE
M. Raffaele RUGGIERO (procuration à Sophie HERMENT)
M. Tristan VIGLIANO
COLLÈGE B
Mme Valérie ANDRÉ
Mme Malika ASSAM (procuration à M. Tristan VIGLIANO)
Mme Virginie CULOMA-SAUVA
Mme Alice FABRE
M. Médéric GASQUET-CYRUS
M. Guy LAMBERT (jusqu'à 13h)
M. Stefano MAGNI
Mme Sophie NEZRI-DUFOUR
M. Mohamed OUERFELLI
Mme Catherine TEISSIER (jusqu'à 13h)
COLLEGE IATSS
M. Samba DIOP (jusqu'à 13h10)
Mme Christine JOLLOIS
Mme Nathalie KATCHDOURIAN (procuration à Mme Sandra LUDWIG)
Mme Sandra LUDWIG
Mme Marie Christiane MIRTILLO (jusqu'à 12h30)
Mme Carole VITALI
COLLÈGE USAGERS
Mme Appoline HAQUET (jusqu'à 13h10)
PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES
Mme Aurélie BIANCARELLI (procuration à M. Médéric GASQUET-CYRUS)
M. Jörn CMABRELENG (procuration à M. Arnaud BROTONS)
Mme Céline CISSE (procuration à M. Lionel DANY)
M. Sylvain DI GIOVANNI (procuration à M. Lionel DANY)
M. Philippe VIDOR (procuration à Mme Sandra LUDWIG)
INVITES
Mme Michèle COLOMET
Mme Emmanuelle LE BARBENCHON
Mme Christine POPLIMONT
Mme Linda ZAOUI

31 membres présents ou représentés : le quorum de 20 est atteint.

M. Dany, Doyen de l'UFR ALLSH, ouvre la séance à 10h.

Ordre du jour :

1. Compte rendu du CUFR du 16/11/2023 (Délibération)
2. Informations générales (Information)
3. Campagne 2022/2023 du CIA/PIA (Information)
4. Accords internationaux (Délibération)
5. Architecture fine de l'offre de formation (Délibération)
6. Budget prévisionnel de la Faculté ALLSH (Délibération)

1. Compte rendu du CUFR du 16/11/2023 (Délibération)

Demandes de modifications de la part de MM. Vigliano et Gasquet-Cyrus.

Vote pour l'approbation du compte-rendu du 16 novembre 2023 : 28 pour et 3 abstentions (31 votants).

2. Informations générales (Information)

- **M. Le Thiec** demande à ce que soit ajouté sur le nouveau site de l'UFR des archives plus anciennes des comptes-rendus et relevés de décisions des différentes instances de l'UFR.
- **M. Gasquet-Cyrus** propose, avec l'accord des membres de l'intersyndicale, que le conseil d'UFR vote une motion contre la loi immigration.
« Ce mardi 19 décembre, avec les idées et les voix de l'extrême-droite, le Sénat et l'Assemblée nationale ont voté une « loi immigration » contraire aux principes d'humanisme, d'universalisme et d'ouverture de l'Université. Cette loi durcit les conditions d'accueil et les aides sociales des étudiants étrangers, pourtant indispensables à la circulation des savoirs et des idées. Elle instaure le versement obligatoire d'une « caution retour » qui constituera une inévitable sélection par l'argent alors que l'on sait à quel point les études sont déjà coûteuses, avec déjà des frais d'inscription différenciés pour les étudiants internationaux. Cette « loi immigration » est désastreuse pour l'enseignement supérieur et la recherche ainsi que pour l'attractivité des universités françaises. Elle porte atteinte aux échanges internationaux et aux différents partenariats établis avec de nombreux pays depuis de longues années, et conduira les étudiants extracommunautaires à se détourner de nos universités. Nous demandons le retrait immédiat de ces mesures qui mettent en danger l'enseignement supérieur et la recherche de notre pays tout en instaurant une sélection indigne et inacceptable pour l'Université. Nous invitons les autres composantes et conseils, le CA d'Aix-Marseille Université ainsi que les autres universités à se prononcer contre ces mesures, et nous mettrons tout en œuvre pour ne pas les appliquer.

Le Conseil d'UFR ALLSH d'Aix-Marseille Université, le jeudi 21 décembre 2023 »

Vote de la motion : unanimité (31 votants)

- Retour sur les salons étudiants à Aix et Marseille. Point présenté par Linda Zaoui, pages 5 et 6 de la présentation Power Point. La journée portes ouvertes de l'UFR est programmée le samedi 10 février 2024 pour éviter la superposition avec les enseignements. **M. Le Thiec** précise que l'information sur la date des portes ouvertes dans Parcoursup sur les fiches des DPI n'est pas celle indiquée en séance. **Mme Zaoui** précise que la date de la JPO est paramétrée au niveau central de l'Université.
M. Vigliano s'inquiète que dans Parcoursup, les parcours en lettres ne soient pas indiqués. **Mmes Zaoui et Culoma-Sauva** précisent que les éléments inscrits dans Parcoursup ont été votés en à la dernière CFVU et qu'il s'agit d'une politique de l'Université de ne pas afficher les parcours des mentions monodisciplinaires. Cependant, une demande de dérogation a été faite par la Direction et il est envisagé par AMU d'afficher les parcours-type sur Parcoursup l'année prochaine aux formations le faisant remonter dans leur tableau d'offre de formation. Dispositif Panorama (Pour l'accompagnement à l'Orientatation et à la réussite à Aix-Marseille, Avignon et Toulon) Point présenté par Virginie Culoma-Sauva, page 7 de la présentation Power Point.
Mme André souhaiterait que les enseignants du secondaire soient également impliqués dans ce dispositif. **Mme Culoma-Sauva** précise que ce dispositif s'adresse aux futurs bacheliers ainsi qu'aux enseignants du second degré.
- Ouverture de formations en apprentissage pour l'année 2024-25 (page 8 de la présentation Power Point)
Mme Teissier souhaiterait savoir ce qu'il est prévu pour la gestion de ces formations. **Mme Zaoui** précise que la gestion des formations en apprentissage est assurée conjointement par le bureau de la formation professionnelle et celui de la formation continue.
M. Le Thiec souhaite savoir comment s'organisent ces enseignements. **Mme Mirtillo** explique que le rythme de ces formations en apprentissage est de 2 semaines de formations suivies de 2 semaines en entreprise.

M. Le Thiec souhaiterait également connaître les différents types de publics de ces formations. **Mme Zaoui** précise qu'il y a 2 types de contrats : apprentissage et professionnalisation.

Mme Ludwig explique que cette année des étudiants ont été contraints d'arrêter leur formation en raison de la limite d'âge. Ils ont pu faire leur M1 mais n'ont pas pu s'inscrire en M2 en raison de leurs âges. Elle demande à ce que les enseignants soient vigilants lors des recrutements à cette problématique.

3. Campagne 2022/2023 du CIA/PIA (Information)

Point présenté par Linda Zaoui.

Rappel du cadre et des principes (page 10 de la présentation Power Point)

Modalités de la campagne 2023/24 (page 11 de la présentation Power Point)

Calendrier interne de l'UFR pour la campagne CIA-PIA 2022/23 (page 12 de la présentation Power Point)

La campagne en chiffres (page 13 de la présentation Power Point)

M. Dany tient à remercier la direction administrative pour son travail. Il insiste sur l'importance des échanges qui ont été mis en place entre la direction administrative et les chefs de services ainsi qu'avec les agents.

Mme Ludwig tient à souligner que les agents ont été satisfaits de l'attribution de la part variable et remercie la direction d'avoir tenu compte des avis des N+1 de chaque personnel.

Mme Teissier s'inquiète que les syndicats soient satisfaits de cette campagne de prime et ne demandent pas plutôt une revalorisation du point d'indice. **Mme Ludwig** précise que le CIA/PIA est un dispositif local réglementaire mais que les syndicats restent mobilisés auprès du Ministère pour la revalorisation du point d'indice.

Rappel des critères d'attribution pour la part fixe et la part variable :

- La part fixe de la prime annuelle sera versée au regard des critères suivants :
 - respect des consignes de la hiérarchie et des objectifs de service,
 - capacité à contribuer au collectif de travail,
 - capacité à travailler en équipe.

- Le versement de la part complémentaire sera motivé par la réalisation des missions de l'agent qui pourra s'apprécier au regard des critères non exhaustifs suivants :
 - réalisation des objectifs attendus,
 - qualité du travail effectué,
 - engagement exceptionnel dans l'accomplissement des missions,
 - portage de projets complexes ou spécifiques,
 - capacité à prendre des initiatives et améliorer ses pratiques,
 - surcroît momentané d'activité,
 - prise en charge de missions complémentaires,
 - exposition ponctuelle particulière (intérim),
 - mobilité

4. Accords internationaux (Délibération)

Point présenté par Linda Pillière

Pages 15 et 16 de la présentation Power Point.

Deux demandes de renouvellements d'accords :

- Avec Fu Jen Catholic University (FJU), Taipei, Taiwan R.O.C (République de Chine)

M. Brotons souhaite que pour cet accord, il soit vérifié le contenu de la formation dispensé à Taiwan.

- Avec Academic Program in Aix-en-Provence (APA) : consortium regroupant University of Wisconsin-Madison (UW) et Indiana University (IU), Madison et Bloomington (Etats-Unis)

Cet accord sera certainement suivi d'un avenant pour l'accueil de lecteurs.

Mme André souhaiterait que le nom des porteurs enseignants soient précisés sur les fiches. **Mme Pillière** s'inquiète de cette précision car les enseignants peuvent ne pas être les mêmes sur la durée des accords, néanmoins elle va voir dans quelle mesure cet ajout peut être réalisé.

Vote pour les 2 accords internationaux : unanimité (31 votants)

5. Architecture fine de l'offre de formation (Délibération)

Point présenté par Virginie Culoma-Sauva

Méthodologie de travail du comité des études (page 18 de la présentation Power Point)

Processus d'expertise au sein du comité des études (page 19 de la présentation Power Point)

Fiche d'expertise et Synthèse des navettes (page 20 de la présentation Power Point)

Aide à la décision – Elaboration des arbitrages (page 21 de la présentation Power Point)
Dérogation au cadrage AMU/ALLSH (page 22 de la présentation Power Point)
Dérogation au cadrage AMU/ALLSH / Travail sur les situations « simples » (page 24 de la présentation Power Point)
Maquettes votées en comité des études et soumises au vote du CUFR (page 25 de la présentation Power Point)

Mme Ludwig souhaiterait savoir si des élus IATSS du comité des études ont été impliqués dans les expertises des maquettes. **M. Dany** précise qu'ils ont en effet été sollicités pour réaliser des expertises et apporter ainsi une lecture complémentaire à partir de leur degré de connaissance et d'expertise sur l'offre de formation et les conditions de sa mise en œuvre.

Mme Haquet tient à souligner qu'il n'y a pas d'élus étudiants au sein du comité des études. **M. Dany** la remercie pour cette précision et insiste sur l'importance d'avoir des étudiants élus dans toutes les instances pour avoir leur avis en particulier sur les questions liées à la formation.

M. Ouerfelli s'inquiète que certains experts soient à la fois juges et partis.

M. Vigliano relève aussi que certaines expertises sont manquantes et trouve qu'il n'est pas fiable de s'appuyer sur une seule expertise. **M. Dany** précise que c'est la raison pour laquelle la direction expertise également toutes les maquettes.

M. Le Thiec pense que les élus IATSS n'ont pas les compétences requises pour expertiser des maquettes de formation. **M. Dany** explique que les expertises sont en partie techniques et s'appuient sur une fiche d'évaluation, fiche qui est expliquée et débattue en comité. Les équipes administratives du service formation, de la modélisation et des BAP ont été impliquées depuis plusieurs mois sur l'accompagnement des équipes et l'expertise des maquettes produites.

M. Vitali insiste sur le fait que les critères ne relèvent pas uniquement de la pédagogie pure et que si les élus IATSS sont exclus des expertises cela peut relever de la discrimination.

Mme Teissier pense que les élus IATSS ne peuvent rendre des expertises impartiales car ils sont soumis à la pression de leur hiérarchie et le système des primes oriente leurs décisions.

M. Dany considère que ces propos sont particulièrement inappropriés.

Mme Vitali est particulièrement choquée par les propos tenus par Mme Teissier et trouve cela diffamatoire quant à l'impartialité des élus IATSS.

Mme Caire demande quel est l'intérêt de voter cette première vague de maquettes et ne pas voter l'ensemble des maquettes plus tard. **M. Dany** explique qu'ainsi les services administratifs vont pouvoir commencer à travailler sur la modélisation de ces maquettes votées mais aussi communiquer auprès des étudiants sur les nouvelles offres de formation.

Vote de la 1^{ère} vague des maquettes : 24 pour, 4 contre et 3 abstentions (31 votants).

Travail sur les dérogations (page 27 de la présentation Power Point)
Présentation des typologies de dérogations (pages 28 et 29 de la présentation Power Point)
Travail sur les dépassements d'enveloppes (pages 31 et 32 de la présentation Power Point)

M. Gasquet-Cyrus souhaite que l'information sur les montants alloués aux diplômes communiquée aux membres du comité des études soit également communiquée aux membres du CUFR pour apaiser les tensions. **M. Dany** précise que les membres du comité des études devant émettre des évaluations ont eu cette information et qu'elle sera diffusée plus largement.

6. Budget prévisionnel de la Faculté ALLSH (Délibération)

Point présenté par Emmanuelle Le Barbenchon

Aspects généraux (page 34 de la présentation Power Point)
Evolution 2023, Budget prévisionnel 2024 (pages 35 et 36 de la présentation Power Point)

Mme Le Barbenchon précise qu'AMU a un déficit en 2023 (environ 15 millions d'euros) et a donc réduit le budget de fonctionnement 2024 alloué à chaque composante de 5%.
Les prévisionnels budgétaires de 2023 ont été ajustés afin de présenter un budget sincère.

Bilan 2023 et prévisionnel 2024 : recettes, principaux postes (pages 37 et 38 de la présentation Power Point).
L'évolution des recettes est parlant en année universitaire, comme présenté dans le graphique. Cette évolution est à la baisse. Les heures de formations allouées à la composante sont indexées sur les recettes propres en formation continue et apprentissage.

Bilan 2023 et Prévisionnel 2024 : investissement (page 39 de la présentation Power Point)

Bilan 2023 et Prévisionnel 2024 : fonctionnement (pages 40 et 41 de la présentation Power Point)

Bilan actions pédagogiques 2023 et option prévisionnelle 2024 : actions pédagogiques (page 42 de la présentation Power Point)

Des ajustements sont à faire au niveau des actions pédagogiques, qui comportent 2 postes de dépenses : vie du département et des formations et projets pédagogiques.

Vote du budget prévisionnel 2024 de la Faculté ALLSH : 24 pour et 3 abstentions (27 votants)

M. Dany lève la séance à 13h25.

La présentation Power Point projetée en séance est annexée au présent compte-rendu.